

Définition Fruit : (n.m.) Inclinaison d'un mur destinée à en élargir la base afin de mieux assurer sa solidité et sa stabilité.

Du latin fructus (fruit – végétal -, mais aussi jouissance d'un bien). Félibien le définit ainsi dans ses Principes de l'architecture (1676) : « Fruit. On dit donner du fruit à une muraille, c'est-à-dire ne pas élever les murs à plomb, mais leur donner un peu de retraite à mesure qu'on les élève. Il y a des maçons qui leur donnent un pouce & demy de fruit, sur la hauteur de douze pieds. »
»Mur de refend : (n.m.) Mur porteur intérieur divisant le volume en pièces.

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation

